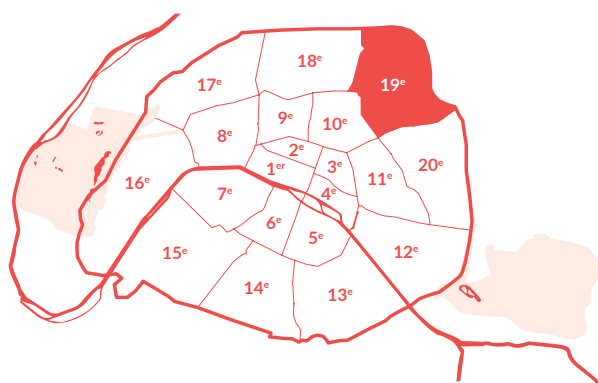


CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 19^E ARRONDISSEMENT



© Mairie 19^e

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
Préambule général	4
Présentation de la dynamique CTG	4
Le projet social de territoire : une déclinaison à l'échelle locale	5
Approche méthodologique pour l'élaboration des PST	6
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : DÉCLINAISON DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT	8
Les instances mises en place pour l'élaboration du PST 19 ^e	8
Les étapes de construction	9
LE 19^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES	12
Les principales caractéristiques du 19 ^e arrondissement	12
Les équipements du 19 ^e arrondissement	15
LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION	16
Le choix des trois axes d'intervention prioritaires	16
Axe 1 : Parentalité	17
Axe 2 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne	19
Axe 3 : Insertion et accès aux droits	21
LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE	23
LE PLAN D'ACTIONS	24
ANNEXES	25
Annexe 1 - Fiches actions	26
Annexe 2 - Ressources	40
Annexe 3 - Partenaires	41

*Version présentée
lors de la restitution
aux partenaires
le 25 novembre 2022.*

PRÉAMBULE

Préambule général

Conformément aux orientations de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Caisse d'Allocations familiales (Caf) de Paris s'engage à développer une offre d'équipements et de services de qualité en direction des familles. Afin de proposer des réponses au plus près des besoins des familles et des territoires, elle développe et met en œuvre des interventions de proximité la conduisant à jouer un rôle d'investisseur social en favorisant la participation et l'autonomie des familles.

La Ville de Paris porte une politique sociale ambitieuse. Plaçant la qualité du service et la lutte contre les inégalités au cœur de ses préoccupations, elle met en œuvre et soutient des actions en direction des familles parisiennes dans un souci constant d'adaptation, d'accessibilité et de proximité.

En signant une Convention territoriale globale (CTG) de services aux familles, la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider et conjuguer leurs politiques d'investissement social dans un objectif global de développement social du territoire parisien, mobilisateur pour l'ensemble de leurs partenaires.

Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens de la Caf et de la Ville de Paris au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche qui a été expérimentée puis généralisée par la Cog 2018-2022 devient le nouveau cadre partenarial entre la Ville et la Caf.

À Paris, un accord-cadre a été établi entre la Ville et la Caf de Paris pour la période 2018-2021 (avenant prolongeant la validité de l'accord jusqu'au 31 décembre 2022). Validé par la Commission d'action sociale de la Caf le 12 décembre 2017, il a été adopté en Conseil de Paris le 7 février 2018 et signé le 10 juillet 2019. Cet accord-cadre constitue le fondement de la future CTG parisienne, qui sera signée au premier trimestre 2023.

Il constitue un nouvel instrument de performance, de programmation et de déclinaison territoriale des politiques sociales et familiales portées en commun par la Caf et la Ville. La CTG signée entre la Caf et la Ville de Paris comprend les éléments et objectifs arbitrés au niveau central, et qui ont vocation à s'appliquer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire parisien (exemple : création de places en crèche, ouverture et conditions de financement des centres sociaux, actions actuellement financées dans le cadre du Contrat Enfance jeunesse, etc). Afin d'approfondir l'approche territoriale, notamment portée dans le cadre de projets structurants comme « la ville du quart d'heure » ou le « Paris de l'action sociale », chaque arrondissement parisien élabore un projet social de territoire en cohérence avec les enjeux de la CTG parisienne.

Le Projet social de territoire : une déclinaison à l'échelle locale

La CTG est déclinée, à l'échelle de l'arrondissement, en Projets sociaux de territoire (PST). Les PST correspondent à des plans d'actions locaux établis sur la base d'un diagnostic local partagé et visent à mettre en place des actions transversales et innovantes au service du développement des territoires et répondant à des besoins identifiés comme non couverts durant la phase de diagnostic.

Au vu du diagnostic, les équipes locales de la Caf et de la Ville de Paris élaborent le projet social de territoire en priorisant 3 axes de travail parmi les 7 thématiques suivantes :

- Petite enfance,
- Enfance,
- Jeunesse,
- Parentalité,
- Lien social, cadre de vie et participation citoyenne,
- Sport, loisirs, vacances,
- Insertion et accès aux droits.

Pour chacun des 3 axes, le PST retient 3 à 4 actions déclinées sous la forme de fiches actions indiquant le pilote, les partenaires, la durée, les modalités de son financement, les indicateurs de réussite et les critères d'évaluation. Ces actions peuvent notamment couvrir les champs de la parentalité ; de l'amélioration de l'accès aux droits ou l'inclusion numérique ; de la mise en réseau de partenaires pour mener des actions territorialisées ; de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ou de l'optimisation de l'accès à la citoyenneté des jeunes...

Les PST peuvent également utilement intégrer un rappel de l'existant et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire sur les problématiques retenues.

Approche méthodologique pour l'élaboration des PST

> Cadrage général

Afin d'élaborer le PST, les services territorialisés de la Caf et de la Ville de Paris prennent appui sur les éléments de diagnostic territorial et dégagent 3 axes de travail prioritaires parmi les 7 thématiques proposées. Ces axes sont présentés pour validation au Maire d'arrondissement.

Ils élaborent ensuite plusieurs propositions d'actions pour chacun des 3 axes, en lien avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels concernés. Les fiches actions issues de ces travaux font l'objet d'une présentation finale aux élus d'arrondissement.

> Méthodologie

Afin d'élaborer le PST, la Caf et les services copilotes de la Ville de Paris et de la Direction des Solidarités en lien avec les autres directions de la Ville – Direction des affaires scolaires (DASCO), Direction des familles et de la petite enfance (DFPE), Direction de la jeunesse et des sports (DJS), Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT) – se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur un diagnostic territorial pour dégager des axes prioritaires pour l'arrondissement compte tenu des besoins spécifiques du territoire et bâtir sur cette base un plan d'actions resserré autour d'une dizaine de projets concrets (environ 3-4 par axes retenus).

Le diagnostic territorial est élaboré en mettant en commun les données recueillies par la Caf et par les services copilotes de la Ville de Paris.

Trois axes de travail prioritaires sont arrêtés avec le Maire d'arrondissement sur la base de ce diagnostic.

Le plan d'actions est élaboré en associant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux impliqués dans les axes prioritaires retenus.

> Instances départementales de gouvernance

Le pilotage départemental des PST s'effectue via le suivi et le pilotage de la CTG départementale en présence des élus, du secrétariat général et des directions concernées de la Ville de Paris, ainsi que de la direction générale et de la direction de l'action sociale de la Caf.



LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : DÉCLINAISON DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT

Les instances mises en place pour l'élaboration du PST 19^e

LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

› **Un comité technique** (Cotech) réunissant les services de la Caf (responsable de territoire, chargées de développement) et de l'Espace Parisien des Solidarités (directrice, directeur adjoint, coordinatrice sociale de territoire). Il vise à co-piloter la démarche globale du PST. Il se réunit en amont de chaque étape importante du projet (ateliers, groupes de travail, comités de pilotage) afin d'en définir les modalités, et assure le suivi rapproché de sa mise en œuvre.

› **Un comité de pilotage** (Copil) local constitué de l'équipe de direction de la Caf et son responsable de territoire, l'Espace Parisien des Solidarités, la Mairie du 19^e arrondissement, des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées par la CTG et impliquées sur le territoire (EDL, DJS, CASPE, PMI, EPI).

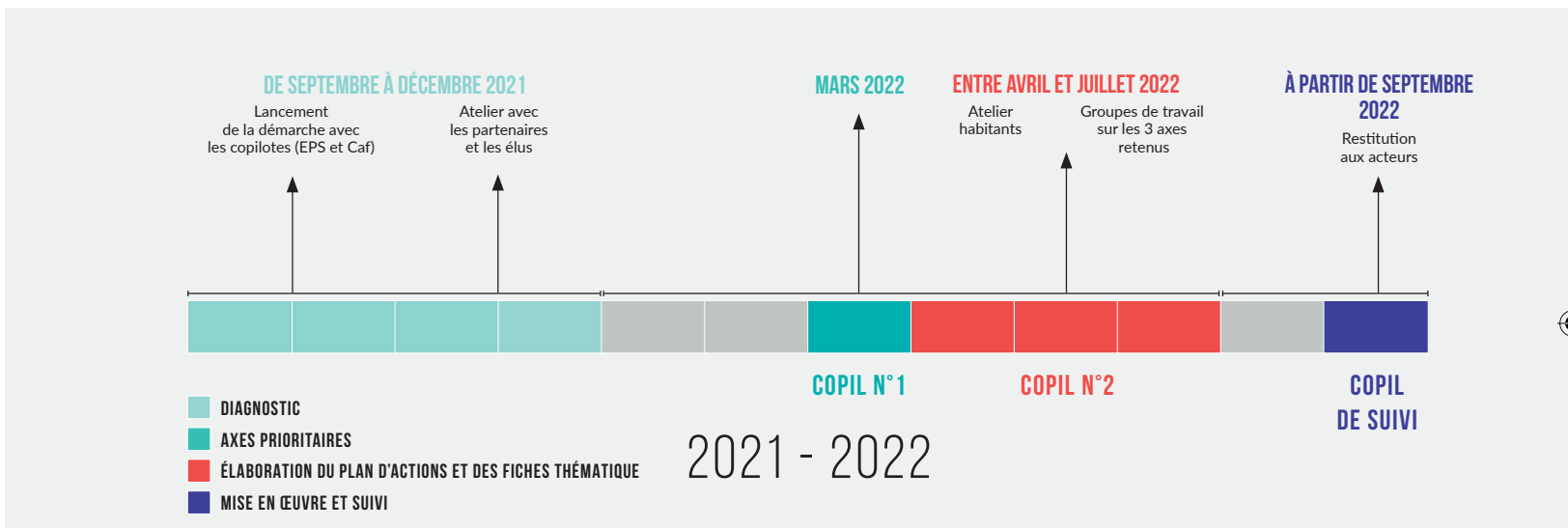
Rue commerçante - © Mairie 19^e

LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU 19^e

› **Des ateliers** ont été organisés dans le 19^e, avec les services de la Ville et les élu.es d'arrondissement, puis avec un groupe d'habitants. Ces ateliers ont été des moments phares de participation, permettant d'élaborer et d'enrichir un diagnostic partagé.

› **Des groupes de travail** ont permis d'associer l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, à la conception et à la mise en place d'actions concrètes sur le territoire.

Les étapes de construction

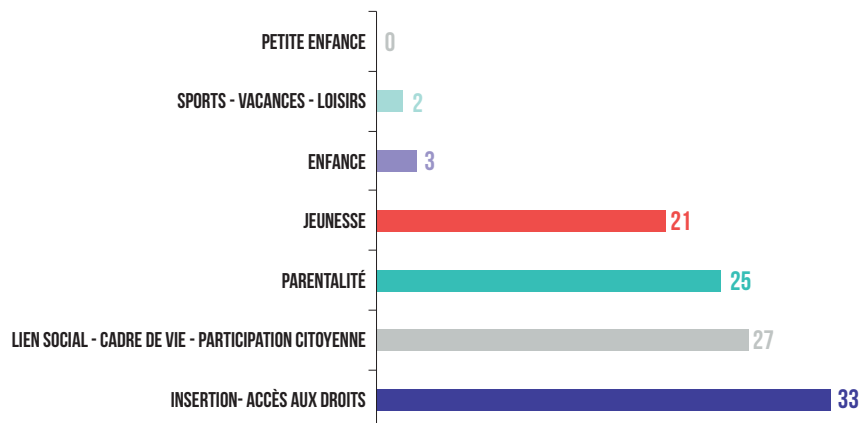


› Dès le début de l'année 2021, une phase de mise en commun des éléments de diagnostic existants a été initiée. Grâce aux données fournies par la Caf et par les services de la Ville (diagnostic territorial Caf 2017, diagnostic social DASES 2019, etc.), cette première étape a permis de produire des fiches récapitulatives pour chacune des 7 thématiques retenues dans l'accord-cadre CTG.

› **L'atelier diagnostic du 17 décembre 2021**, réunissant l'équipe territoriale de la Caf, les différentes directions de la Ville concernées ainsi que les élus d'arrondissement et leurs collaborateurs, a permis d'enrichir les éléments de diagnostic travaillés conjointement par la Caf et l'EPS en lien avec les 7 thématiques.

À l'issue d'un vote, trois axes prioritaires de travail ont été retenus : insertion-accès aux droits, lien social-cadre de vie-participation citoyenne, parentalité. L'axe jeunesse ayant également reçu un nombre de voix important, il a été convenu que cette thématique serait travaillée de façon transversale au sein des trois groupes de travail, en complément du travail déjà réalisé dans le cadre du nouveau contrat jeunesse d'arrondissement.

VOTES DE PRIORISATION DES 3 AXES



› Le 25 mars 2022, le Copil du PST 19^e s'est réuni une première fois pour valider les 3 axes prioritaires retenus lors de l'atelier diagnostic, et définir les modalités des groupes de travail. Il a également été décidé d'organiser un atelier habitants, en amont des groupes de travail.

› L'atelier habitants organisé le 14 avril 2022 a permis de mobiliser une vingtaine d'habitants de différents quartiers de l'arrondissement afin de confronter leurs visions du territoire avec les éléments de diagnostic précédemment récoltés sur les 3 axes prioritaires. En lien avec ces 3 thématiques, les habitants ont partagé leurs idées selon les 3 questions suivantes :

- Quelles évolutions et quels besoins identifiez-vous sur cette thématique ?
- Quels sont les atouts et ressources qui existent sur le territoire ?
- Quelles sont vos envies d'agir à ce sujet ?

À partir des éléments échangés lors des ateliers diagnostic et habitants, les copilotes ont réfléchi à deux changements souhaités à horizon 2027 pour chaque thématique, afin d'établir une vision globale et à long terme pour l'arrondissement. Cette méthodologie a pour ambition que les actions imaginées par la suite en lien avec ces changements souhaités soient davantage porteuses de sens.

› Les 3 groupes de travail (correspondant aux 3 axes prioritaires retenus) se sont déroulés durant le mois de mai 2022. Deux séances ont été organisées pour chaque groupe de travail en présence de 10 à 20 acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Lors de la première séance, les participants ont pu échanger, selon les deux changements souhaités identifiés, sur les éléments soulevés par les habitants, ainsi que sur des premières pistes d'actions. La deuxième séance a permis de prioriser les pistes d'actions évoquées et de travailler en sous-groupes sur des fiches actions opérationnelles. 9 fiches actions ont été produites au total lors

des groupes de travail, dont 2 fiches actions pour lesquelles la mise en œuvre est prévue à partir de 2024.

Plusieurs séances de ces groupes de travail ont pu se tenir dans la nouvelle Agence familles-partenaires de la Caf du territoire de Jaurès qui a vocation à favoriser une dynamique partenariale encore plus encline à coproduire des projets communs en fonction des besoins repérés.

› **Le 1^{er} juillet 2022, le Copil du PST 19^e s'est réuni une deuxième fois** afin de valider les fiches actions produites lors des groupes de travail. Les 7 fiches actions dont la mise en œuvre est programmée à partir de 2022-2023 ont été présentées et validées par le Copil, et une nouvelle fiche action a été ajoutée au plan d'actions.

› **La restitution du document final aux partenaires et aux habitants est planifiée pour la fin du mois de novembre 2022** à la Mairie du 19^e en présence de l'ensemble des acteurs du territoire : élu.es, associations, institutions et habitants.

› **À l'issue de cette restitution**, un pilotage dynamique et continu de la démarche sera mis en place avec notamment une réunion du Copil au moins une fois par an pour poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions et son évaluation.



LE 19^E ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

Les principales caractéristiques du 19^e arrondissement

LE 19^E, UN ARRONDISSEMENT VASTE, DENSÉMENT PEUPLÉ ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le 19^e arrondissement est l'un des plus grands arrondissements de la Ville de Paris. S'étendant sur 6,79 km², il est habité par 187 015 personnes au 1^{er} janvier 2017. Avec de telles caractéristiques, il se classe parmi les arrondissements les plus densément peuplés de Paris avec 27 543 hab./km². Le 19^e fait partie des seuls arrondissements de Paris ayant vu sa population augmenter entre 2012 et 2017 (+ 0,1 % en moyenne annuelle).

Source : diagnostic Peps 2022 - données Insee 2017

Le 19^e est également un territoire en plein développement qui bénéficie de divers programmes d'aménagements urbains : la résidence Edmond-Michelet, le quartier Claude-Bernard / Entrepôts McDonald, les Orgues de Flandre, la cité Chauffourniers ou encore le nouveau quartier de Rosa Parks qui a émergé à partir de 2016.

Source : diagnostic DASES 2019

Vue immeuble - Mairie 19^e

UN TERRITOIRE PRÉSENTANT DE NOMBREUX ATOUTS ET RESSOURCES

Une forte attractivité culturelle et de loisirs. Les habitants et familles du 19^e bénéficient de nombreux espaces verts et équipements culturels dont : le parc des Buttes Chaumont, le parc de la Villette, le bassin de la Villette, la Cité des sciences et de l'industrie, la Philharmonie de Paris, le Zénith ou encore le 104.

Un engagement fort des acteurs du territoire et une dynamique partenariale active. Le 19^e est l'un des arrondissements parisiens les plus pourvus en associations, dont certaines se caractérisent par leurs pratiques et actions collectives innovantes. Toutefois, malgré d'importants efforts de coordination entrepris par des acteurs institutionnels comme l'équipe de développement local, cette offre très riche reste parfois peu lisible aux yeux des usagers.

Source : diagnostic DASES 2019

LE 19^E, UN ARRONDISSEMENT CONCENTRANT LES INDICATEURS DE PRÉCARITÉ

Le 19^e fait partie des arrondissements les plus pauvres de Paris. Le revenu médian y est bien inférieur à celui observé sur l'ensemble de la capitale (20 320 € contre 27 400 €). Le taux de pauvreté est également, dans cet arrondissement, bien plus élevé (22,9 % contre 15 % à Paris). Cette fragilité se traduit dans les prestations versées par la Caf sur le territoire. En effet, 20 % des allocataires résidant dans le 19^e perçoivent le RSA, contre 16 % à Paris. Ils sont également 27 % à bénéficier de la Prime d'Activité, contre 23 % sur l'ensemble du territoire parisien.

Les logements sociaux y sont aussi surreprésentés : 42,1 % des résidences principales de l'arrondissement sont des logements sociaux SRU, contre 21,4 % pour Paris.

Source : diagnostic Peps 2022 - données Insee 2017 et données Caf juin 2020

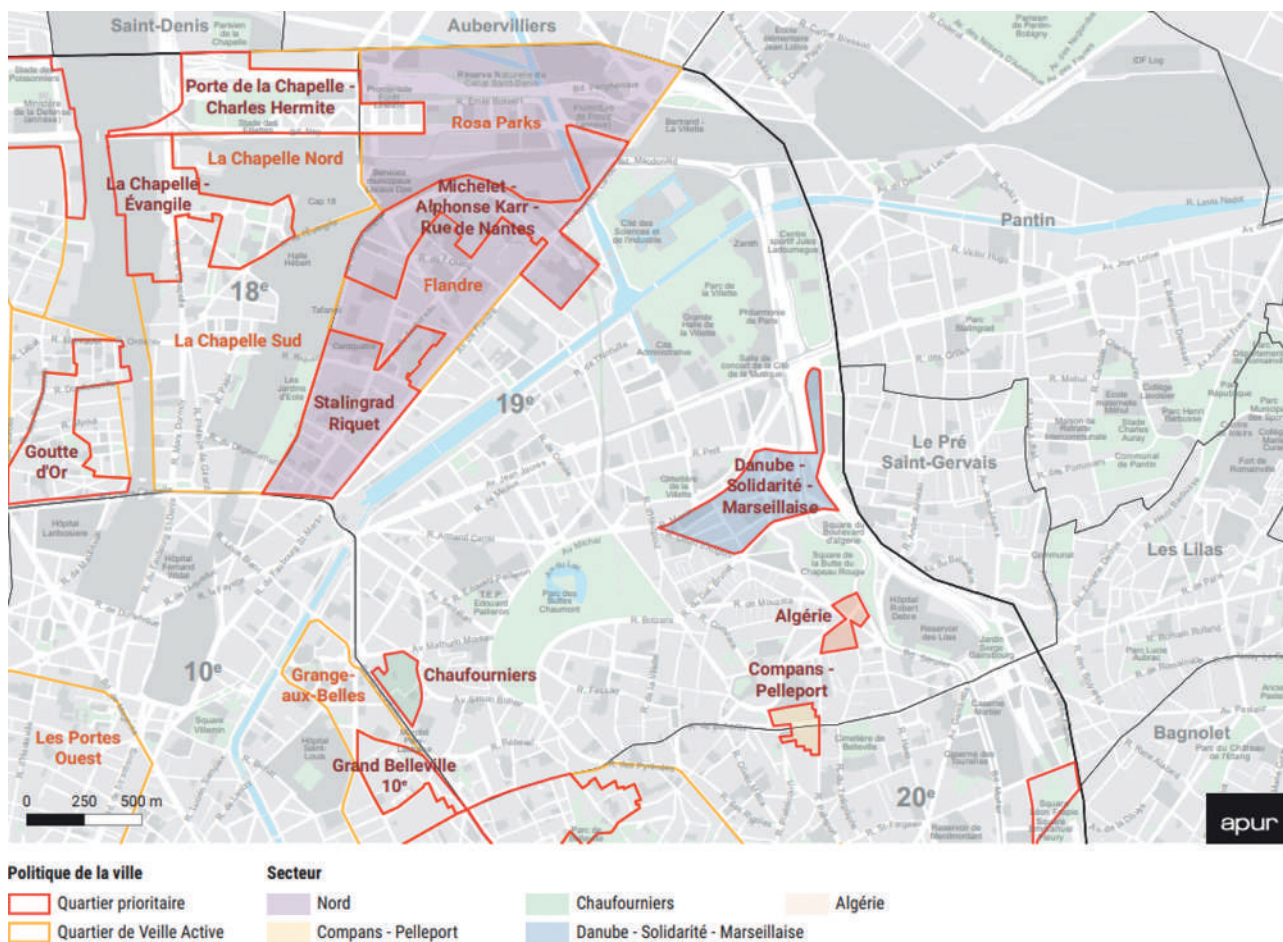
LE PROFIL DES FAMILLES DU 19^E ARRONDISSEMENT

Les familles monoparentales sont particulièrement présentes dans le 19^e : 23 % des familles contre 19 % à Paris. Les familles nombreuses sont également particulièrement surreprésentées, avec 13 % de familles ayant 3 enfants ou plus contre 8 % des familles parisiennes.

Source : diagnostic Peps 2022 - données Insee 2017

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

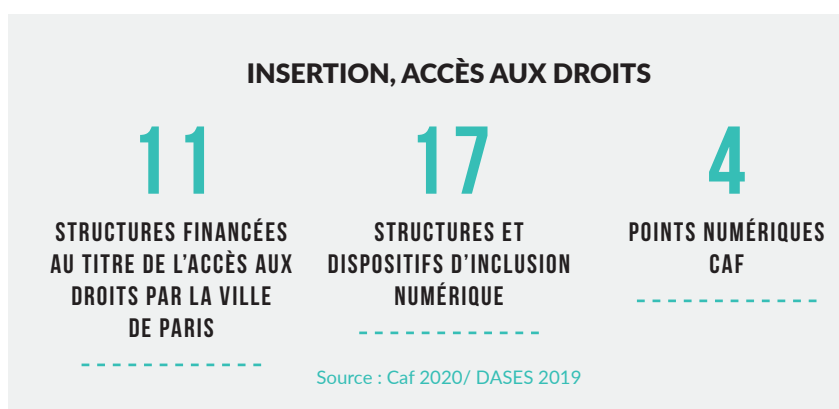
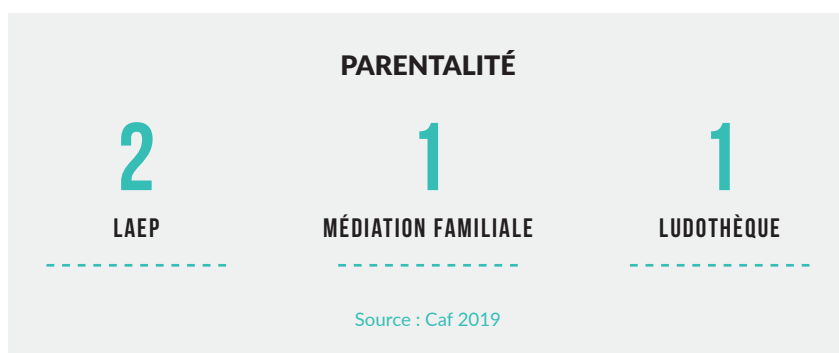
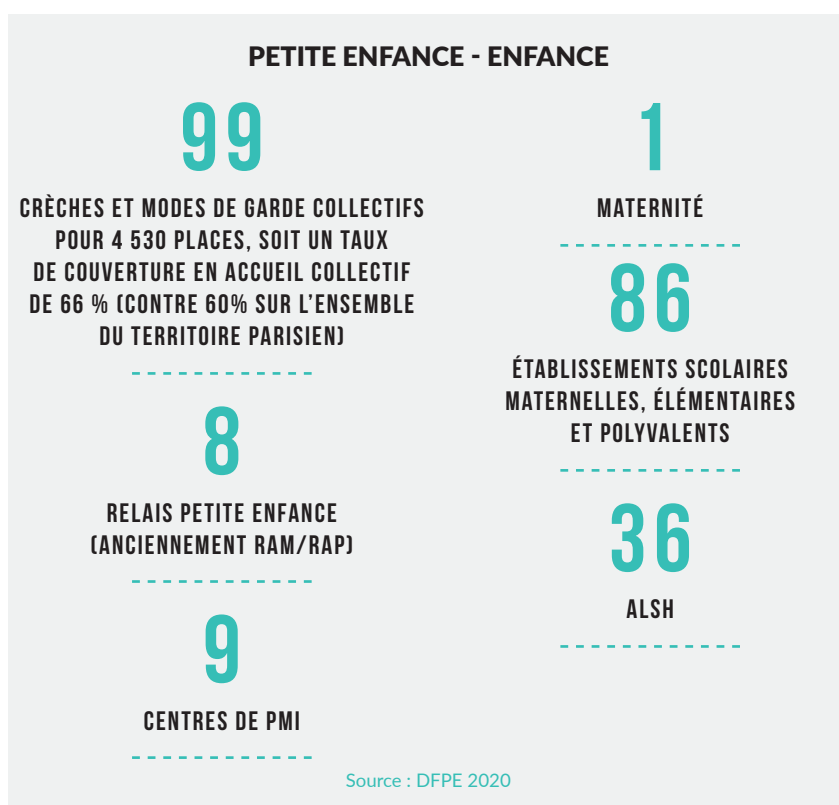
Dans le cadre de la géographie prioritaire établie en 2015, le 19^e arrondissement compte actuellement 6 quartiers prioritaires - Stalingrad-Riquet, Michelet-Alphonse Karr-Rue de Nantes, Danube-Solidarité-Marseillaise, Algérie, Chauffourniers, Compans - et 2 quartiers de veille active - Flandre et Rosa Parks. Dans ces secteurs caractérisés par des populations en situation socioéconomique précaire, la mixité sociale diminue et certains indicateurs socioéconomiques tendent à s'aggraver, notamment à Stalingrad-Riquet et à Flandre.



Source : Evaluation à mi-parcours du contrat de Ville de Paris 2015-2020, APUR 2019

Les équipements du 19^e arrondissement

La Caf et la Ville de Paris soutiennent le développement et le fonctionnement des structures sur le 19^e arrondissement, en direction de tous les habitants dans les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, lien social et citoyenneté, logement et cadre de vie, santé, seniors, handicap, insertion, numérique et culture.



LES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Le choix des trois axes d'intervention prioritaires

Le diagnostic partagé entre les différents partenaires du présent PST a permis de repérer plusieurs besoins prioritaires sur le 19^e arrondissement.

Au regard de la méthodologie définie dans le cadre du PST, et sur la base des éléments du diagnostic, 3 axes d'interventions prioritaires ont été retenus :

1. Parentalité.
2. Lien social, cadre de vie, participation citoyenne.
3. Insertion, accès aux droits.

Il a été également décidé par le comité de pilotage de garder une attention particulière sur la thématique de la jeunesse, et de la travailler de façon transversale à travers les 3 axes retenus.

Des actions spécifiques, décrites dans les différentes fiches actions annexées au document, ont été définies par les différents acteurs mobilisés dans le cadre de groupes de travail du PST, afin de répondre aux différents enjeux identifiés dans ces trois axes d'intervention.

Chaque fiche action est associée à un changement souhaité en lien avec la thématique et doit être interprétée comme une étape nécessaire pour atteindre ce changement à horizon 2027. Pour chacun de ces changements, les partenaires ayant participé aux groupes de travail ont identifié de multiples enjeux et pistes d'actions, qu'ils ont par la suite priorisés.

Le plan d'actions présenté dans ce document est ainsi destiné à évoluer tout au long de la durée du PST dans le but de construire progressivement les différentes étapes menant au changement final souhaité.

Les éléments de diagnostic spécifiques présentés ci-dessous ont notamment été travaillés lors des ateliers diagnostic et habitants, et ont conduit à l'identification de deux changements souhaités par axe de travail.

Axe 1 : Parentalité

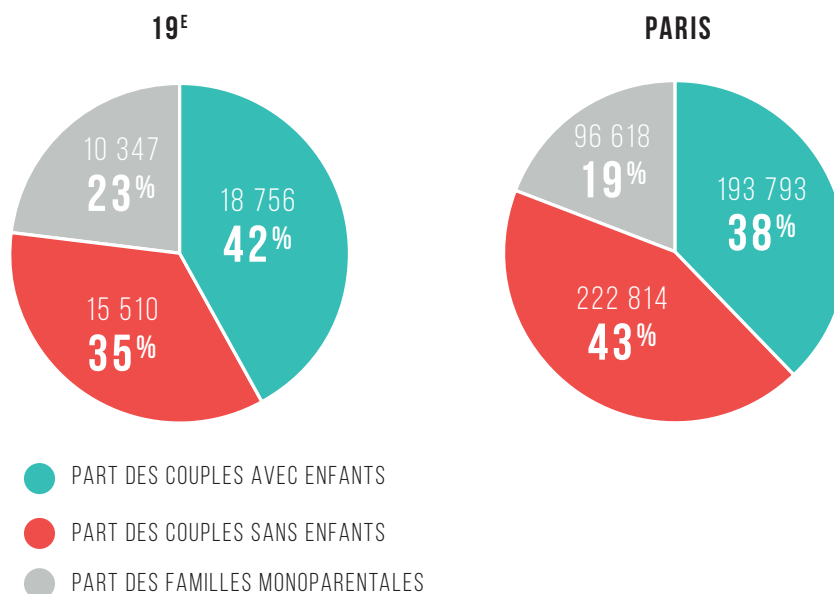
CHIFFRES CLÉS

44 612 familles résident dans le 19^e :

- 10 347 sont des familles monoparentales, soit 23 % contre 19 % à Paris.
- 5 593 sont des familles nombreuses, soit 13 % contre 8 % pour l'ensemble du territoire.

Source : Insee 2017

SITUATION FAMILIALE



Source : Insee 2017

REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (POUR LES FOYERS ALLOCATAIRES DE LA CAF)

	19 ^E ARRONDISSEMENT	PARIS
Couples avec enfants	1 655 €	2 776 €
Couples sans enfants	1 033 €	1 002 €
Isolé avec enfants	1 000 €	1 073 €
Isolé sans enfant	903 €	938 €

Source : Caf 2021

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

L'implication effective des parents dans la scolarité de leurs enfants a été soulevée comme un enjeu central lors des ateliers. Face à l'explosion du décrochage scolaire engendrée par la crise sanitaire, de nombreux parents restent démunis face à la scolarité de leurs enfants. Deux barrières majeures ont été identifiées : la barrière de la langue, et celle du numérique qui prend de plus en plus de place dans le suivi de la scolarité des enfants. Le manque de liens entre les établissements scolaires et les parents renforce l'éloignement des familles du système éducatif.

Dans le contexte post-covid, des besoins forts en termes de soutien psychologique et de lieux de rencontre et d'entraide entre parents ont également été exprimés par les familles.

Si l'arrondissement dispose de nombreuses ressources en matière de soutien à la parentalité, ces dispositifs sont parfois peu connus et sous-utilisés par les familles. La question de la communication vers les familles pour qu'elles soient mieux informées sur les activités et ressources de leurs quartiers est donc centrale. Les professionnels ont également exprimé leurs besoins d'interconnaissance à l'échelle des quartiers, notamment via des « micro-coordinations » comme elles existent déjà sur les quartiers Danube et Algérie, afin de faciliter le développement d'actions communes et l'orientation des familles vers le service le plus adapté à leurs besoins.

Enfin, les ateliers ont affirmé la nécessité de porter une attention particulière à des publics spécifiques, particulièrement vulnérables : les familles monoparentales, les familles migrantes, les très jeunes parents ainsi que les familles avec des enfants en situation de handicap.

Cet axe parentalité dans le PST du 19^e a vocation à s'articuler pleinement avec le Schéma Parisien des Services aux Familles (SPSF). En effet, ce schéma vise à renforcer et dynamiser le partenariat entre les acteurs parisiens intervenant auprès des familles sur les thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

CHANGEMENTS SOUHAITÉS À HORIZON 2027

Pour chaque changement, les fiches actions résultent d'un travail de priorisation opéré entre tous les enjeux identifiés par les partenaires lors des groupes de travail.

Changement 1 : En 2027, les parents s'approprient et utilisent les ressources de soutien à la parentalité de l'arrondissement.

FA 1 : Connaissance et interconnaissance des ressources parentalité

FA 4 : Parcours locaux d'information sur la parentalité
(non soumis à la validation du Copil n°1)

Changement 2 : En 2027, les parents font pleinement partie de l'écosystème éducatif et soutiennent leurs enfants dans leurs apprentissages.

FA 2 : Samedis matins à l'école

FA 3 : Rentrée Zen

Axe 2 : Lien social, cadre de vie et participation citoyenne

CHIFFRES CLÉS

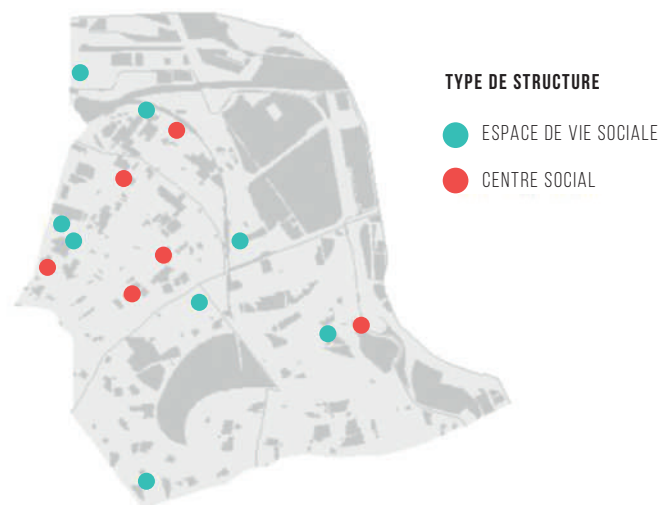
- 17,7 % de résidences principales suroccupées, contre 12,4 % à Paris

Source : Insee 2017

- Nombre de logements sociaux SRU : 36 584 soit 42,1%

Source : SRU 2019

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT DE PARIS



Source : Caf 2022

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

L'occupation de l'espace public est un enjeu central dans le 19^e arrondissement. Afin de favoriser une occupation positive de cet espace, les habitants ont manifesté leur souhait de rendre des lieux comme les cours d'immeuble ou les places plus inclusifs pour que tous et toutes s'y sentent légitimes. Tant du côté des habitants que des acteurs associatifs, le besoin d'être davantage outillés pour être à l'initiative de projets dans l'espace public a été affirmé. Les associations ont notamment souligné les difficultés administratives et logistiques pour mener des actions hors-les-murs.

L'enjeu de l'occupation de l'espace public a également été mis en lien avec la problématique des rixes et comportements à risque des jeunes qui provoquent de nombreuses tensions dans l'espace public, notamment avec les personnes les plus âgées. Les causes de ces tensions sont multiples, comme le manque d'espaces dédiés pour les jeunes, notamment en soirée, ainsi que l'insuffisance des moments de convivialité entre générations.

En lien avec la question du vivre-ensemble, le constat d'un cloisonnement entre les quartiers et les profils des habitants de l'arrondissement a pu être établi lors des ateliers. Ce sentiment de recul de la mixité sociale, notamment dans les quartiers prioritaires, confirme la nécessité de la mise en place d'initiatives inter-quartiers et intergénérationnelles pour renforcer la mobilité et les interactions entre habitants au sein du 19^e arrondissement.

D'autres problématiques, comme les relations parfois complexes entre locataires et bailleurs, la sensibilisation des habitants aux enjeux de propreté et de respect de l'environnement, ont également été abordées lors des ateliers.

CHANGEMENTS SOUHAITÉS À HORIZON 2027

Pour chaque changement, les fiches actions résultent d'un travail de priorisation opéré entre tous les enjeux identifiés par les partenaires lors des groupes de travail.

Changement 1 : En 2027, les habitants et acteurs sociaux du territoire se rencontrent et incarnent le vivre-ensemble à l'échelle de l'arrondissement.

FA 1 : Journée festive et parcours habitants inter-quartiers

FA 2 : Kits pour faciliter les initiatives dans l'espace public

Changement 2 : En 2027, les habitants contribuent aux côtés des acteurs à l'amélioration du cadre de vie.

FA 3 : Essaimer les initiatives de signalétique à l'ensemble des quartiers du 19^e

Axe 3 : Insertion et accès aux droits

CHIFFRES CLÉS

- 20 320 € de revenu médian par unité de consommation, contre 27 400 € à Paris (soit l'arrondissement avec le revenu médian le plus faible).

Source : Insee 2017

- 22,9 % de taux de pauvreté, contre 15 % à Paris.

Source : Insee 2017

- 20 % des allocataires du 19^e sont bénéficiaires du RSA (contre 16 % à l'échelle parisienne) et 27 % bénéficient de la PPA (contre 23 % sur le territoire parisien).

Source : Caf juin 2020

- 3 772 jeunes de 16-25 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation (soit 8 % des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation de Paris).

Source : Insee 2017

- 1 068 jeunes âgés entre 15 et 19 ans non scolarisés (soit 10 % de la tranche d'âge, contre 6 % à Paris).

Source : Insee 2017

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

En matière d'accès aux droits, l'enjeu du non-recours est central dans l'arrondissement. Les usagers sont souvent mal informés sur les ressources existantes ainsi que sur les réformes institutionnelles, ce qui entraîne des situations de rupture de droit. La dématérialisation grandissante des démarches administratives aggrave la problématique de l'accès aux droits pour les habitants du 19^e, notamment pour les publics précaires. Au-delà de la disponibilité de matériel, les difficultés de maîtrise des outils ainsi que l'illettrisme d'une partie de la population rendent parfois nécessaire un accompagnement physique des usagers dans leurs démarches. Les habitants ont également souligné leur sentiment d'éloignement des institutions. Afin de capter les publics les plus précaires et les isolés, travailler l'accès aux droits dans une démarche d'aller-vers est donc central. Dans ce cadre, les échanges entre institutions et acteurs du territoire doivent être favorisés et les personnes relais du territoire davantage formées aux enjeux spécifiques de l'accès aux droits. Enfin, le manque de prise en compte des besoins particuliers de certaines populations en matière d'accès aux droits - comme les familles avec des enfants en situation de handicap - a été soulevé par les habitants et acteurs du territoire.

En matière d'insertion, les difficultés d'insertion des jeunes constituent un enjeu central dans le 19^e arrondissement. Ces difficultés ont été exacerbées par la crise sanitaire, avec notamment une augmentation exponentielle du décrochage scolaire. De nombreux jeunes n'ont pas

nécessairement connaissance des dispositifs existants, au-delà des ressources proposées par des organismes comme Pôle Emploi ou la Mission Locale, et se saisissent peu des outils numériques pour avoir des informations sur les dispositifs d'insertion professionnelle. Les habitants ont notamment fait remonter l'importance des échanges entre pairs et des moments conviviaux pour remobiliser les jeunes sur leur insertion. Le besoin d'interconnaissance et de coordination entre les acteurs d'insertion et les multiples dispositifs existants a également été soulevé lors des ateliers.

CHANGEMENTS SOUHAITÉS À HORIZON 2027

Pour chaque changement, les fiches actions résultent d'un travail de priorisation opéré entre tous les enjeux identifiés par les partenaires lors des groupes de travail.

Changement 1 : En 2027, les personnes les plus fragilisées recourent à l'ensemble de leurs droits.

FA 1 : Coordination d'accès aux droits

FA 2 : Informations collectives d'aller-vers

Changement 2 : En 2027, les personnes les plus éloignées de l'emploi sollicitent les ressources existantes en matière d'insertion sociale et professionnelle.

FA 3 : Immersion dans les différents dispositifs d'insertion (non soumis à la validation du Copil n°1)

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



Les Orgues de Flandre - © Mairie 19^e

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le comité de pilotage a vocation à se réunir au moins une fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST, selon le calendrier et les indicateurs inscrits dans chacune des fiches actions. Il se réserve le droit de faire évoluer le plan d'actions et d'ajuster le contenu des fiches actions en fonction des besoins et actualités du territoire.

Le comité technique assure le suivi rapproché de la mise en œuvre du PST et se réunit plusieurs fois par an, notamment en amont des comités de pilotage. Des indicateurs globaux de suivi doivent permettre d'évaluer la mise en œuvre du PST 19^e : niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions, nombre et type de participants aux diverses actions... 2 des 9 fiches actions (A1FA4 et A3FA3), produites lors des groupes de travail, ont été programmées à partir de 2024 et ne figurent pas dans les annexes du présent document. Leur mise en œuvre étant conditionnée par le déploiement d'autres fiches actions, leur contenu sera susceptible d'être révisé en fonction des actions mises en œuvre en 2022 et 2023.

LE PLAN D' ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTE (S) DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES	2 ^E SEM. 2022	1 ^{ERE} SEM. 2023	2 ^E SEM 2023	2024 ET APRÈS
AXE 1 PARENTALITÉ	FA I-1	Connaissance et interconnaissance des ressources parentalité	CST 19 ^e (EPS) Référente Famille (DFPE)	Professionnels « parentalité », parents				
	FA I-2	Samedis matins à l'école	REV des écoles Colette Magny et Barbanègre Caf, CASPE	Élèves et parents			Reconductible	
	FA I-3	Rentrée Zen	EPS 19 ^e Caf	Parents d'élèves en école maternelle, élémentaire et classes de 6 ^e				
	FA I-4	Parcours locaux d'information sur la parentalité	Structure référente pour son quartier : 1 centre social, 1 école, etc.	Familles				
AXE 2 LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE ET PARTICIPATION CITOYENNE	FA 1	Journée festive & parcours habitants inter-quartiers	EPS 19 ^e Mairie 19 ^e , Accorderie Caf	Habitants du 19 ^e (public intergénérationnel et inter quartiers)			Reconductible	
	FA 2	Kits pour faciliter les initiatives dans l'espace public	EDL 19 ^e Caf	Acteurs associatifs et habitants du 19 ^e				
	FA 3	Essaimer les initiatives de signalétique à l'ensemble des quartiers du 19 ^e	Caf Associations locales	Habitants du 19 ^e				
AXE 3 INSERTION ET ACCÈS AUX DROITS	FA 1	Coordination d'accès auX droitS	Mairie du 19 ^e	Professionnels et habitants du 19 ^e				
	FA 2	Informations collectives d'aller-vers	EPS 19 ^e Caf EPI	Professionnels et habitants du 19 ^e			Reconductible	
	FA 3	Immersion dans les différents dispositifs d'insertion	CIT (à confirmer)	Partenaires et publics éloignés de l'emploi				

ANNEXES

ANNEXE 1

FICHES ACTIONS

FA 1 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

CHANGEMENT 1

EN 2027, LES PARENTS S'APPROPRIENT ET UTILISENT LES RESSOURCES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ DE L'ARRONDISSEMENT.

NOM DE L'ACTION

Connaissance et interconnaissance des ressources parentalité

OBJECTIFS DE L'ACTION

Permettre aux acteurs institutionnels, associatifs ainsi qu'aux familles un meilleur repérage de l'existant.

PILOTE (S)

- CST / Référente Famille

DESCRIPTION

1. Mise en lien avec le PEPS afin de découvrir les potentialités de la plateforme et ses possibles évolutions en fonction des besoins des acteurs du territoire (organisation d'une rencontre services du PEPS / acteurs du 19^e).
2. Organisation de temps de rencontre et d'échange autour de la parentalité à destination des professionnels (format et fréquence à définir).
3. En concertation avec le groupe famille et les habitants relais du territoire, création d'un flyer des ressources parentalité inspiré de celui réalisé sur le 12^e arrondissement. Ce flyer pourrait être composé d'un recto général sur l'arrondissement et d'un verso plus spécifique à l'échelle du quartier. Un travail de cartographie sera à effectuer en amont de la réalisation du flyer afin de répertorier l'ensemble des ressources du territoire.

PARTENAIRES

Groupe famille et habitants relais.

EDL 19^e.

Professionnels de la Caf (notamment pour le travail de cartographie) et directions Ville de Paris.

Associations de soutien à la parentalité (REAAP, ...).

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Professionnels investis sur les questions d'enfance, d'éducation et de parentalité.

Parents.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

19^e arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

Continue.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Frais liés à la communication (conception et impression des flyers).

Coûts liés à l'ajout de fonctionnalités sur la plateforme.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

1. Chiffres de fréquentation de la plateforme par les parents et nombre d'offres saisies en ligne par les professionnels.
2. Nombre de rencontres organisées.
3. Évaluation de la satisfaction des familles participantes à la conception du flyer.

COMMENTAIRES

Diffusion du flyer sur des lieux clés de l'arrondissement (par ex. Kapla de la Place des Fêtes).

PÉRIODE

2023-2026.

FA 2 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

CHANGEMENT 2 :

EN 2027, LES PARENTS FONT PLEINEMENT PARTIE DE L'ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET SOUTIENNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS APPRENTISSAGES.

NOM DE L'ACTION

Samedis matins à l'école

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Impliquer les parents dans l'écosystème éducatif.
- Renforcer le lien parents/enfants.
- Favoriser la connaissance et l'appropriation des ressources et dispositifs en matière de parentalité.

PILOTE (S)

- REV des écoles Colette Magny et Barbanègre,
- Caf,
- CASPE.

DESCRIPTION

En lien avec les parents délégués, identification des besoins en matière de parentalité afin de co-construire la programmation des "Samedis matins à l'école".

Une fois par mois, présence d'un acteur associatif ou institutionnel au sein de l'école pour échanger avec les parents et/ou animer un atelier.

PARTENAIRES

- Groupe de parents délégués.
- Éducation nationale.
- Équipe de développement local.
- Porteurs de projet REAAP/ FPT.

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Élèves et Parents.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Écoles et collèges proposant une ouverture le samedi matin avec une expérimentation sur les écoles Colette Magny et Barbanègre.

DURÉE DE L'ACTION

Un an renouvelable.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Mobilisation de partenaires REAAP/ FPT déjà financés et parfois en recherche de publics, ou autres partenaires financés par l'EDL/ DSOL.

Sollicitation de fonds complémentaires supplémentaires sur fonds propres si besoin.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Mobilisation des parents et arrivée de nouveaux parents au fur et à mesure de l'année.

Satisfaction des parents sur les activités proposées.

COMMENTAIRES

Expérimentation sur les écoles Colette Magny et Barbanègre en vue d'un éventuel déploiement sur l'ensemble des 9 écoles concernées par le dispositif d'ouverture des écoles le samedi matin dans le 19^e.

Présentation au Conseil de quartier à prévoir.

PÉRIODE

Démarrage à la rentrée scolaire 2022 avec les écoles Magny et Barbanègre :

- Rencontre Caf/ REV effectuée en juin 2022. Nouvelle rencontre prévue en septembre.
- 1^{er} "Samedi matin à l'école" en novembre 2022, avec l'intervention d'Espace 19 Numérique.

FA 3 FICHE ACTION

AXE 1 : PARENTALITÉ

CHANGEMENT 2 :

EN 2027, LES PARENTS FONT PLEINEMENT PARTIE DE L'ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET SOUTIENNENT LEURS ENFANTS DANS LEURS APPRENTISSAGES.

NOM DE L'ACTION

Rentrée Zen

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser la connaissance par les parents du fonctionnement de l'école, et des démarches administratives en lien avec la scolarité de leurs enfants.
- Rapprocher les familles des acteurs associatifs de leur quartier pour une meilleure organisation du temps périscolaire/ extrascolaire des enfants.

PILOTE (S)

- EPS 19,
- Caf.

DESCRIPTION

Le diagnostic social du 19^e arrondissement a permis de constater que les périodes de transition scolaire (entrée en maternelle, maternelle vers élémentaire) renforcent les fragilités existantes chez les familles (souvent monoparentales et/ou nombreuses) déjà isolées du droit commun et des ressources existantes.

La Rentrée Zen est un dispositif qui s'appuie sur des supports visuels répondant aux interrogations que les parents peuvent avoir autour de la rentrée, des activités en dehors de l'école et des démarches administratives en lien avec la scolarité.

Cet évènement prend la forme d'une exposition et est animé par différents partenaires en capacité de répondre aux questions des parents. Il est organisé lors de moments clés de mobilisation des familles dans les écoles : inscriptions, fête de l'école. Un flyer récapitulatif est distribué aux parents pendant l'évènement.

PARTENAIRES

- CASPE : REV et Référent.e famille
- Espace 19 Santé Médiation : médiatrices socioculturelles
- Éducation Nationale : chef.fe.s d'établissement, coordinateur.rices REP
- Acteurs associatifs du quartier, proposant des activités pour les enfants et les familles

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Parents d'élèves en école maternelle, élémentaire, classe de 6^e.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Écoles/ collèges du 19^e arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

Une demi-journée par école. À reconduire chaque année en identifiant les moments de forte mobilisation des parents.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Frais de convivialité et supports de communication : flyers, roue Rentrée Zen (environ 300 euros/an).

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Meilleure connaissance des temps forts de l'année scolaire, des démarches administratives, et des activités péri-extrascolaires du quartier.

Nombre de familles présentes lors de l'évènement/ nombres d'acteurs associatifs mobilisés.

Nombre d'inscriptions à Facil'Familles, aux TAP, aux activités péri-extrascolaires.

Nombre d'écoles couvertes par le dispositif.

COMMENTAIRES

Cette fiche-action est transverse aux axes Parentalité et Accès aux droits.

En 2021-2022, l'évènement a eu lieu dans 5 écoles avec des retours très positifs, notamment grâce à la complémentarité entre acteurs institutionnels et locaux. L'objectif d'inscrire cette action dans le PST est de pouvoir la généraliser à l'ensemble de l'arrondissement et de mobiliser davantage de partenaires/ de familles.

À articuler avec d'autres dispositifs existants (cours ouvertes, journées portes ouvertes, forum « En route vers l'école maternelle ») pour assurer une présence importante des parents. L'appui des directeurs est donc primordial.

PÉRIODE

2022-2025.

FA 1 FICHE ACTION

AXE 2 : LIEN SOCIAL / CADRE DE VIE / PARTICIPATION CITOYENNE

CHANGEMENT 1 :

**EN 2027, LES HABITANTS ET ACTEURS SOCIAUX DU TERRITOIRE SE RENCONTRENT
ET INCARNENT LE VIVRE-ENSEMBLE À L'ÉCHELLE DE L'ARRONDISSEMENT**

NOM DE L'ACTION

Journée festive & parcours habitants inter-quartiers

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faire émerger une identité commune à l'échelle de l'arrondissement.
- Renforcer les liens entre habitants de différents quartiers.
- Favoriser la connaissance des ressources et lieux phares de l'arrondissement par les habitants.

PILOTE (S)

- EPS 19,
- Mairie du 19^e,
- Accorderie,
- Caf.

DESCRIPTION

Organisation d'une journée parcours à l'échelle de l'arrondissement. Des structures locales volontaires créent des parcours (avec 4-5 étapes dans des associations locales/ lieux phares de l'arrondissement/ équipements sportifs/ etc.) et accompagnent les équipes d'habitants qui auront été constituées. Présentation et animations par l'établissement receveur et associations locales visitées. Les équipes (environ 15 personnes) seront mixtes (âge, quartier d'origine). Il y aura 2-3 encadrants/ animateurs par équipe (avec potentiellement des conteurs). Le repas du midi et le goûter seront fournis, avec l'idée d'un moment convivial commun à la Mairie du 19^e.

Étapes en amont de la journée : constitution d'un comité de pilotage et d'une équipe projet, plusieurs réunions préparatoires sont à prévoir.

PARTENAIRES

Acteurs associatifs de l'arrondissement et représentatifs de l'ensemble des quartiers.

Lors des groupes de travail de mai 2022, des associations se sont déjà portées volontaires pour s'impliquer activement dans l'organisation de cette journée : Ticket d'entrée, Vagabond Vibes, CS J2P, CIRT.

Conseil des Anciens, conseils de quartier, conseil d'arrondissement.

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

L'ensemble des habitants du 19^e (intergénérationnel + inter quartiers). Environ 200 personnes ciblées au total.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

19^e arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

Une journée : 10h30-17h.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Frais de transport : navettes pour favoriser la mobilité de tous (y compris personnes en situation de handicap) : voir avec les clubs de prévention pour l'utilisation de leurs véhicules + voir avec la RATP pour des tickets de bus (estimation pour 200 personnes : 3,60 € x 200 = 720 euros)

Frais de convivialité : repas, goûter/ petit déjeuner (café du matin) : 1 500 €. Idées pour la préparation des repas : groupe de mamans, chantier de jeunes.

Frais de communication : affiches et flyers pour communiquer sur l'évènement, T-shirts pour les animateurs des groupes.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de familles présentes lors de l'évènement.

Nombre d'acteurs associatifs s'étant impliqués dans la démarche.

Nombre de familles qui retourneront sur des lieux en dehors de leur micro-quartier d'origine, après l'évènement.

Réitération de ce projet après la première édition 2023.

COMMENTAIRES

Création d'un comité de pilotage et d'un groupe projet en septembre 2022.

L'objectif est que cette journée se duplique d'années en années. En année 2, 3, 4, voir comment il peut y avoir un ou plusieurs porteurs de projet associatifs qui coordonnent le projet. Portage financier par l'Accorderie pour 2023.

Prévenir l'ensemble des associations du territoire très amont afin que la date puisse être coordonnée avec les autres évènements de quartier.

Présentation de l'action à prévoir auprès du Conseil des Anciens et des conseils d'arrondissement (mettre en lien avec la carte citoyenne des habitants du 19^e).

PÉRIODE

2023-2026.

FA 2 FICHE ACTION

AXE 2 : LIEN SOCIAL / CADRE DE VIE / PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 1

EN 2027, LES HABITANTS CONTRIBUENT AUX CÔTÉS DES ACTEURS À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

NOM DE L'ACTION

Kits pour faciliter les initiatives dans l'espace public

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faciliter la mise en place de projets hors-les-murs par les habitants et les associations du territoire.

PILOTE (S)

- EDL 19,
- Caf.

DESCRIPTION

Projet avec 2 actions complémentaires

- Constat 1 : difficultés administratives (rigidité demandes d'autorisation), financières et logistiques (coût et disponibilité des kits d'animation), pour les associations pour monter des projets dans l'espace public.

Sous-action 1 : Plusieurs étapes sont nécessaires

1. Cartographie des kits d'animation existants sur le territoire (Caf, EDL). Par exemple : Korhom (scène), Régie de quartier, APSAJ (cuisine mobile) etc. Travail d'inventaire à effectuer et à diffuser aux partenaires (format à définir).
2. En lien avec la Mairie du 19^e, réfléchir à la question du transport du matériel existant (utilitaires, vélos cargos, etc.)
3. Réfléchir aux zones peu couvertes par des kits d'animation et investir potentiellement dans de nouveaux matériels (portage par des associations locales) pour de la mutualisation entre associations. La question du stockage est à prendre en compte.
4. En parallèle, explorer les alternatives, en lien avec la Préfecture et la Mairie du 19^e, pour simplifier les démarches d'autorisation pour l'occupation de l'espace public : possibilité d'autorisations permanentes pour des actions récurrentes ? Possibilité de micro-commissions avec des acteurs locaux ? Réfléchir également à des moyens d'accompagner les associations dans ces démarches.

- Constat 2 : méconnaissance des habitants des financements existants pour monter des projets + difficultés logistiques.

Sous-action 2 : Se mettre en lien avec la MVAC et Projet 19 pour connaître l'existant en termes de communication sur les ressources à disposition des habitants pour mener à bien leurs projets (par ex. flyers et affiches FPH). Compléter l'existant si nécessaire, en ciblant notamment les ressources en termes de kits d'animation.

PARTENAIRES

- Acteurs institutionnels : préfecture, Mairie du 19^e, DPMP
- MVAC du 19^e arrondissement
- Structures AVS
- Acteurs associatifs de l'arrondissement possédant des kits d'animation ou intéressés par une mutualisation des kits (par ex. Régie de quartier)
- Projets-19

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Acteurs associatifs et habitants du 19^e arrondissement.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

19^e arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

2023-2024.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Frais de conception si réalisation d'un flyer : service communication de la Ville et/ ou prestataire local. Environ 400-500 €.

Investissements sur des nouveaux kits d'animation/ matériel d'animation, en fonction des besoins identifiés.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Multipliation des actions dans l'espace public portées par les associations et les habitants (nombre d'actions/ événements organisées hors-les-murs).

Meilleur maillage de l'arrondissement avec des kits d'animation (nombre de kits disponibles par quartier) et meilleure coordination sur la mutualisation des ressources entre associations.

COMMENTAIRES

La mutualisation des kits d'animation doit être coordonnée par des acteurs locaux comme les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

PÉRIODE

Étapes à mettre en œuvre à partir de 2023.

FA 1 FICHE ACTION

AXE 3 : INSERTION, ACCÈS AUX DROITS

CHANGEMENT 1

EN 2027, LES PERSONNES LES PLUS FRAGILISÉES RECOURENT À L'ENSEMBLE DE LEURS DROITS.

NOM DE L'ACTION

Coordination d'accès auX droitS

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Renforcer l'interconnaissance des partenaires locaux pour faciliter l'accès aux droits et éviter le non-recours.

PILOTE (S)

- Mairie du 19^e

DESCRIPTION

3 réunions par an sous forme de petits déjeuners pour favoriser l'interconnaissance entre professionnels.

« Les petits déjeuners des droits » comprendront :

- Un temps d'accueil informel.
- Une présentation des actions de quelques partenaires.
- Un échange de flyers.
- Une réunion de préparation se tiendra un mois avant chaque Petit déjeuner des droits.
- Des idées de thèmes pour les futurs Petits déjeuners seront recueillis auprès des participants.

24 mai : à l'occasion de la journée internationale d'accès au droit, les rencontres se feront sur l'ensemble du territoire parisien.

Objectifs des rencontres :

- Répertorier les initiatives existantes sur le territoire et faire un état des lieux.
- Identifier les référents par structure.
- Identifier s'il y a des sujets non traités.
- Identifier les éventuels lieux non couverts.
- Permettre aux différents acteurs de se rencontrer, se connaître et mutualiser les connaissances.
- Améliorer la communication sur les ressources existantes entre les acteurs et auprès du public.
- Renforcer la connaissance des interlocuteurs et partenaires locaux pour une meilleure orientation.

PARTENAIRES

Groupe projet : Point d'Accès aux droits, EPS19, CAF, EDL.

Partenaires à identifier par le groupe projet relevant à la fois de l'aide juridique et des droits sociaux.

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Professionnels et habitants du 19^e.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Tout l'arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

Tout au long du PST.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Coûts liés aux événements, à la communication.

Frais de convivialité des petits déjeuners pris en charge par la M19.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de rencontres.

Nombre de partenaires.

Une augmentation des ouvertures de droits.

Une diminution des ruptures de droits.

Une meilleure connaissance des ressources du territoire.

COMMENTAIRES

Un répertoire commun des acteurs sera créé sous forme d'un fichier Excel partagé sur Google Drive.

Le groupe projet précisera les indicateurs relatifs aux ouvertures de droits lors de la première séance.

PÉRIODE

Planning prévisionnel 2022-2023 :

30 septembre 2022 : Petit déjeuner deS DroitS n°1 – séance plénière

Décembre 2022 : Restitution

Février 2023 : Petit déjeuner deS DroitS – séance à thème

24 mai 2023 : journée internationale d'accès au droit

Juin 2023 : Petit déjeuner deS DroitS – séance à thème

Action visant à être pérennisée

FA 2 FICHE ACTION

AXE 3 : INSERTION, ACCÈS AUX DROITS

CHANGEMENT 1

EN 2027, LES PERSONNES LES PLUS FRAGILISÉES RECOURENT À L'ENSEMBLE DE LEURS DROITS.

NOM DE L'ACTION

Informations collectives d'aller-vers

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser le rapprochement entre institutions et personnes les plus fragilisées.

PILOTE (S)

- Caf,
- EPS
- EPI.

DESCRIPTION

La planification et la mise en œuvre de ces séances d'information collective sera abordée lors des réunions de la coordination d'accès aux droits (A3 – FA 1).

Rencontres ponctuelles sous forme d'informations collectives et d'échanges sur les quartiers au sein des structures de proximité (centres sociaux, EVS...).

Thématiques à définir en fonction des besoins repérés dans les diagnostics sociaux des projets de chaque structure ou exprimés par les usagers.

PARTENAIRES

- Centres sociaux et EVS.
- Partenaires de la coordination d'accès aux droits.
- Organismes de sécurité sociale : CNAM, CNAV.
- MDPH, DJS, bailleurs sociaux.

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Professionnels et habitants.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

19^e arrondissement.

DURÉE DE L'ACTION

Séances ponctuelles et renouvelables durant toute l'année.
A minima 2 séances par an.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Pas de coût financier spécifique.
Moyens : mobilisation de professionnels et de bénévoles.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Nombre de partenaires mobilisés.

Nombre de bénéficiaires.

À partir du questionnaire de satisfaction transmis aux participants : recueil de leur opinion sur la qualité du format et des informations transmises.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION ET MOYENS MOBILISÉS

Informations collectives à mettre en place après le lancement de la coordination d'accès aux droits.
En lien avec la DJS, le sujet spécifique de l'accès aux droits des jeunes sera à prendre en compte dans la programmation des informations collectives.

PÉRIODE

Première séance de préparation avec les partenaires en 2022.
Démarrage en 2023.

FA 3 FICHE ACTION

AXE 2 : LIEN SOCIAL, CADRE DE VIE, PARTICIPATION CITOYENNE

CHANGEMENT 2

EN 2027, LES HABITANTS CONTRIBUENT AUX CÔTÉS DES ACTEURS À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

NOM DE L'ACTION

Essaimer les initiatives de signalétique à l'ensemble des quartiers du 19^e

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Identifier et visibiliser sur le territoire les ressources associatives existantes.
- Essaimer les initiatives micro-locales expérimentées dans les quartiers en besoin, notamment hors QPV.
- Faire émerger une identité visuelle commune à l'échelle de l'arrondissement.
- Faciliter la mobilité des habitants au sein de l'arrondissement.

PILOTE(S)

Caf, associations locales intéressées pour porter le projet dans leur quartier.

DESCRIPTION

A partir des initiatives existantes (totems dans les quartiers Danube/ Algérie, plans de quartier/ plaques/ drapeaux dans les quartiers Michelet Alphonse Karr et Stalingrad-Riquet), développer dans les quartiers non couverts un ou plusieurs projets de signalétique qui permettent de visibiliser les ressources existantes et de faciliter l'orientation des habitants au sein de l'arrondissement.

Plusieurs étapes sont nécessaires :

1. Cartographie des initiatives signalétique existantes/ en cours/ en perspective sur l'arrondissement. Une évaluation d'impact de ces projets auprès des habitants est à prévoir pour estimer la pertinence de l'essaimage de ces initiatives (en lien avec l'EDL).
2. Identifier les quartiers (notamment hors QPV) avec des besoins de visibilité des ressources, en lien avec les partenaires du territoire. Quartiers hors QPV déjà identifiés lors du GT : Bassin de la Villette, Place des Fêtes.
3. Mettre en place des groupes projet pour chaque quartier intéressé, avec une structure locale portant l'initiative (accompagnement par la Caf + EDL si QPV), afin de définir les besoins en signalétique (totems ? drapeaux ? cartes ?) et la démarche de mise en œuvre du projet. Se mettre en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels ayant déjà porté la démarche (EDL, E19 Riquet).

PARTENAIRES

- EDL 19^e
- Acteurs associatifs de l'arrondissement
- Bailleurs
- Directions de l'urbanisme et de la Voirie
- Acteurs associatifs ayant manifesté leur intérêt lors du GT: ATCO, Couleurs Pont de Flandre, Des Cris des Villes
- Conseils de quartier

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Habitants du 19^e arrondissement

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Différents quartiers du 19^e (notamment hors QPV).

ATCO (en lien avec Cafézoïdes, Centre Mathis) s'est manifesté pour que le Bassin de la Villette soit le premier territoire d'expérimentation de la démarche.

Autres quartiers identifiés lors du GT : Plateau, Place des Fêtes (hors QPV)

DURÉE DE L'ACTION

1 à 2 ans par quartier

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Frais de conception / réalisation de la signalétique : prestataires extérieurs, possibilité de chantiers éducatifs, frais matériels.

Négociations avec les directions de la Ville compétentes (Urbanisme, Voirie) pour l'obtention d'autorisations.

RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION

Connaissance et appropriation des ressources associatives par les habitants.

Mobilité et orientation des habitants.

Accessibilité des panneaux.

Emergence d'une identité visuelle commune à l'échelle de l'arrondissement.

COMMENTAIRES

Une première expérimentation pourrait être engagée avec ATCO autour du Bassin de la Villette (hors QPV).

Projets réalisés/ en cours :

- Totems Danube : réalisés en chantier éducatif, en lien avec Fabrication Maison et Extra Muros
- Panneau d'orientation autour de la Place des Fêtes
- Projet en cours de finalisation sur Stalingrad-Riquet (portage par E19 Riquet) et en cours d'élaboration sur Rosa Parks + Michelet-Alphonse Karr

Il sera également important de réfléchir à l'impact que peut avoir la signalétique en fonction du format choisi : totem interassociatif (communication interassociative), carte ressources, plans de quartier, plans d'orientation inter-quartiers, signalétique orale (crieurs de rue).

PÉRIODE

2022-2025. A échelonner en fonction des quartiers qui sont intéressés par la démarche.

ANNEXE 2

LES RESSOURCES

Les différents travaux cités ci-après ont permis la conception du plan d'actions du PST sur le 19^e arrondissement

- › « **Diagnostic territorial** », Caf de Paris, publié en 2017.
- › « **Diagnostic social** », DST Nord Dases, publié en décembre 2019.
- › « **Diagnostic territorial** », Caf de Paris, publié en 2022.
- › « **Les quartiers de la politique de la ville du 19^e arrondissement – Évaluation à mi-parcours du contrat de Ville de Paris 2015-2020** », Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), publié en avril 2019.
- › « **Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'État et la Cnaf 2018-2021** ». En ligne http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents_de_support/180918_Inc/COG_2018-2022_Branche_Famille.pdf
- › Accompagnement de l'organisme de formation SCOP Accolades de septembre 2021 à septembre 2022.

ANNEXE 3

LES PARTENAIRES

Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST 19^e

- Accorderie Paris 19^e
- Association de Prévention Spécialisée et d'Accompagnement des Jeunes (APSAJ)
- Au Bagage du Canal
- Au Tour du Canal de l'Ourcq (ATCO)
- Caf
- Cafézoïde
- Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance du 19^e arrondissement (CASPE 19)
- Centre social Caf Tanger
- Centre social Danube
- Centre social Jaurès Pantin Petit (J2P)
- Collectif Indépendant Résidence Tanger (CIRT)
- Cité Éducative 19^e
- Compagnie la Déferlante
- Des cris des villes
- Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)
- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- Espoir et Avenir pour Tous à Claude Bernard (EACB)
- Équipe de Développement Local du 19^e (EDL 19^e)
- Espace Parisien pour l'Insertion (EPI) Flandres
- Espace 19
- Espace Parisien des Solidarités 19^e
- Espace Résilience
- GIP Réussite Éducative
- Groupe de Recherche et d'Action auprès des Jeunes Adolescents de la Rue (GRAJAR)
- Habitants du 19^e arrondissement
- Habitants relais du 19^e arrondissement
- Korhom
- La Maison des liens familiaux d'Olga Spitzer
- Les Couleurs Pont de Flandre
- Mairie du 19^e
- Mission Locale
- Paroles Voyageuses
- Pôle Emploi
- Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Services Territoriaux Éducatifs de Milieu Ouvert (STEMO) Est Parisien
- Ticket d'entrée
- Vagabond Vibes
- Vivre Ensemble à Maroc Tanger (VEMT)
- Voisins Malins

NOTES

Area with horizontal dotted lines for taking notes.








PARIS


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de Paris

Vue des Buttes Chaumont - © Mairie 19e